



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1653

Groupe scolaire Pasteur - Démolition en vue d'une reconstruction - 11 rue de Narvik à Lyon
8ème - Opération n° 08008535 - Lancement de la phase démolition et affectation d'une partie
de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 00006

Direction de la Construction

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 31 MARS 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1653 - GROUPE SCOLAIRE PASTEUR - DEMOLITION EN VUE D'UNE RECONSTRUCTION - 11 RUE DE NARVIK A LYON 8EME - OPERATION N° 08008535 - LANCEMENT DE LA PHASE DEMOLITION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2021-1, PROGRAMME N° 00006 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du Conseil municipal des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Groupe scolaire Pasteur - ZAC Mermoz Sud - Démolition et reconstruction neuve ».

Par délibération n° 2022/1421 du 27 janvier 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle des « Aménagements scolaires 2021-2026 », n° 2021-1, programme n° 00006.

Le groupe scolaire Pasteur est inclus dans le périmètre ANRU de rénovation du quartier de Mermoz Sud. Le programme de renouvellement urbain prévoit la démolition-reconstruction du groupe scolaire Pasteur sur une assiette foncière redéfinie.

Le groupe scolaire fut construit en 1959 sur une parcelle de 9 285 m² au 11 rue de Narvick.

Il est constitué d'un bâtiment élémentaire en R+2, d'un bâtiment maternelle en rez-de-chaussée et d'un bâtiment logements en R+1, pour une surface de plancher d'environ 5 300 m².

La présente opération consiste à démolir le groupe scolaire, préalablement à la recomposition foncière et à la reconstruction du groupe scolaire.

Pendant la durée des travaux, les élèves du groupe scolaire Pasteur seront accueillis au sein du groupe scolaire Olympe de Gougès.

Le coût global de l'opération de démolition au stade d'avant-projet définitif (APD) est de 1 300 000 €TTC (valeur janvier 2022).

Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 00006.

Les marchés de travaux, de coordination sécurité et protection de la santé (SPS), de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués en application des dispositions du code de la commande publique.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 et n° 2022/1421 du 27 janvier 2022 ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Lancement de la phase démolition de l'opération n° 08008535 « ZAC Mermoz Sud - GS Pasteur - Démolition et reconstruction neuve » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 00006.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon - programme n° 00006, AP n° 2021-1, opération n° 08008535, et imputée aux chapitres 20, 23, et autres, fonctions 211 et 212, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

Réalisé antérieur	4 308 €;
2022 :	900 000 €;
2023 :	395 692 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. À cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET